

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1450 - page 2473

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION DES VICTIMES DE L'ATTENTAT ARGANA 28.04.2011.

Objet : rassembler les victimes rescapés et proches de victimes décédés de l'attentat survenu le 28 avril 2011 vers 12h dans le café Agana, place Jema Efna à Marrakech (MAROC) ; apporter un soutien à ces victimes, notamment en favorisant l'entraide ; contribuer à la recherche de l'entière vérité sur cet attentat et à la sanction de toutes les responsabilités en justice ; aider à obtenir une juste indemnisation des préjudices subis, dans le respect des choix procéduraux de chacun ; aider à obtenir et perpétuer la mémoire de cet attentat et des personnes disparues ; contribuer à l'amélioration de la prise en charge, de l'accompagnement et de la reconnaissance des familles de victimes.

Siège social : 1, rue Abel, 75012 Paris.

Date de la déclaration : 28 avril 2014.